

Justificatif généré le 12/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

12/05/2022

Département de publication :

(78) Yvelines

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=293094>

N° d'annonce :

606084

Suivant acte sous seing privé en date du 29 avril 2022, il a été institué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

HEIRLOOM FONCIERE

CAPITAL : 3 000 €

SIEGE SOCIAL : 2 avenue Rembrandt, 78110 LE VESINET

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

OBJET : l'acquisition par achat, échange ou apport, la propriété, la vente, la jouissance, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous terrains, immeubles ou la détention de droits sociaux de sociétés ayant à leur actif des biens ou droits immobiliers.

GERANTE : Madame Roshan-ara JIVA, demeurant 2 avenue Rembrandt, 78110 LE VESINET.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toutes autres cessions de parts (même au profit d'un ascendant, descendant, conjoint) sont soumises à agrément.

La société sera immatriculée au RCS de VERSAILLES.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGUiwV5J

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGUiwV5J>

